

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUB ROUL

Version: 1

Date de la première édition: 27/05/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: LUB ROUL

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lubrifiant pour roulements et mécanismes de haute précision

N° code du produit: AVD2210-210-HMD

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD  
1 Rue Marius Berliet  
F-69720 SAINT BONNET DE MURE  
France  
Tél: +33(0)4 37 25 16 16  
Télécopie: +33(0)4 78 21 80 70  
Courriel: contact@seld-production.com




Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00  
Centre anti poison PARIS : 01 40 37 04 04  
Centre anti poison LYON : 04 78 54 14 14  
Centre anti poison MARSEILLE : 04 91 75 25 25

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Aérosol extrêmement inflammable.  
Irritant pour la peau.  
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

N° CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage (R - S):

- Symbole(s): F+ - Extrêmement inflammable ; Xi - Irritant ; N - Dangereux pour l'environnement

- R-phrase(s): 12 Extrêmement inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

- Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.  
24 Éviter le contact avec la peau.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Information(s) complémentaire(s): Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Contient 63,94 % en masse de composants inflammables.

Autres dangers: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.  
Extrêmement inflammable.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

- hexane, mélange d'isomères (contenant < 5 % n-hexane (203-777-6)) - N° Id: 601-007-00-7  
Conc. (% pds):60 < C <= 70 - Classification: • F; R 11 • Xn; R 65 • Xi; R 38 • R 67 • N; R 51-53 •  
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - STOT un. 3. - Point  
d'exclamation - Attention - H335-336 - SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - Irr.  
cut. 2 - H315 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 2 - Environnement - H411
- Dioxyde de carbone - N° CAS: 124-38-9  
Conc. (% pds):1 < C <= 5

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUB ROUL

Version: 1

Date de la première édition: 27/05/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
- Inhalation:	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
- Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
- Ingestion:	Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Faire attention aux risques d'explosion. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Un incendie produira une épaisse fumée noire.
Conseils aux pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Référence à d'autres sections:	Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
Stockage:	
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Condition(s) de stockage:	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 0°C et 50°C

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUB ROUL

Version: 1

Date de la première édition: 27/05/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- |  |  |
|--|--|
| - Matière(s) incompatible(s) à éloigner:                     | Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins. |
| - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine   |
| Utilisation(s) finale(s) particulière(s):                    | Aucune raisonnablement prévisible.   |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| - Limite(s) d'exposition:      | <ul style="list-style-type: none"><li>• hexane, mélange d'isomères (contenant &lt; 5 % n-hexane (203-777-6)) : VME ppm = 500 - VME mg/m<sup>3</sup> = 1760 - VLE ppm = 1000 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 3500</li><li>• Dioxyde de carbone : VME ppm = 5000 - VME mg/m<sup>3</sup> = 9000 - VLE ppm = 30000 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 54000</li></ul>                   |
| - Mesure(s) d'ordre technique: | Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.<br>Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés. |

Contrôles de l'exposition:

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| - Protection des voies respiratoires: | Dans le but d'éviter l'inhalation de brouillard/vapeur, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux.          |
| - Protection des mains:               | gants résistants aux solvants  |
| - Protection de la peau et du corps:  | Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. |
| - Protection des yeux:                | Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.   |

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| - Aspect:                     | aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable |
| - Couleur:                    | incolore   |
| - Odeur:                      | caractéristique                                  |
| - PH:                         | Non applicable.                                  |
| - Point d'éclair:             | <0°C   |
| - Limites d'explosivité:      | LIE : 1.2 %<br>LSE : 7.1 %                       |
| - Densité relative (eau = 1): | 0.74 g/cm <sup>3</sup> (20°C)                    |

Autres informations:

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| - Hydrosolubilité:         | non miscible                             |
| - Liposolubilité:          | complètement soluble                     |
| - Solubilité aux solvants: | complètement miscible                    |
| Autres données:            | Chaleur chimique de combustion : 30 KJ/g |

Information(s) supplémentaire(s):

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Réactivité:                           | Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.   |
| Stabilité chimique:                   | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. |
| Possibilité de réactions dangereuses: | Réaction dangereuse avec les agents oxydants et acides forts   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUB ROUL

Version: 1

Date de la première édition: 27/05/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Conditions à éviter:	Eviter les températures supérieures à 50°C
Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone...

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	CL50/inhalation/4h/rat = 259354 mg/m <sup>3</sup> bw
- Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. DL50/cutanée/lapin = > 3350 mg/kg/4h bw
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	DL50/orale/rat = > 16750 mg/kg bw

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation:	logPow : 3.6 Facteur de bio-concentration (FBC) = 501
Mobilité dans le sol:	La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.
Autres effets néfastes:	Aucune raisonnablement prévisible.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.
- Toxicité aquatique:	EL50 48 heures. Daphnia 31.9 mg/l ErL50 (72h) = 13.6 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata - QSAR Petrotox) NOELR (72h) = 3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata - QSAR Petrotox) POISSON : CL50 (96 h) = 18.3 mg/l
Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.
Information(s) supplémentaire(s):	NE PAS rejeter à l'égout.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU:	1950
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOLS
- Classe(s) de danger pour le transport:	2

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUB ROUL

Version: 1

Date de la première édition: 27/05/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Etiquettes ADR/RID:	2.1
- Code de classification et dispositions spéciales:	5F
- Instructions d'emballage:	P204
Voies maritimes (IMDG):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOLS
- Classe:	2
- N° FS:	2-13
- Etiquette(s) IMDG:	2.1
Voies aériennes (ICAO/IATA):	
- Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOLS
- ICAO/IATA classe:	2 - II - 203
- Etiquettes ICAO/IATA:	2.1
Dangers pour l'environnement:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
Autre(s) information(s):	Quantités limitées : LQ2

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Étiquetage aérosol selon la directive 2008/47/CE de la commission du 8 avril 2008 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Contient 63,94 % en masse de composants inflammables.
Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R11 Facilement inflammable. R38 Irritant pour la peau. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H335-336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## LUB ROUL

Version: 1

Date de la première édition: 27/05/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Historique:

- Date de la première édition: 27/05/2011

- Version: 1

Réalisé par: SELD